

Suivi de la mise en œuvre du protocole sur la période 2017 – 2018

Version mise à jour Au 06/12/2017

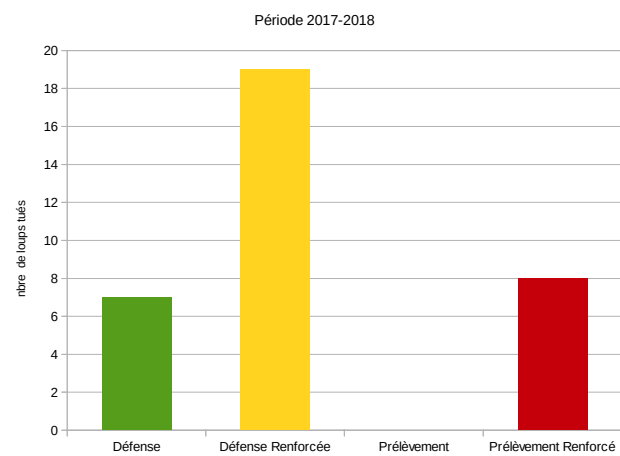
A	B	C	D	E
Plafond autorisé pour la période 2017-2018	Plafond diminué après prise en compte des actes de braconnage	Nombre de loups prélevés	Nombre de loups décomptés du plafond 2017-2018	Nombre maximum de loups Dont la destruction est autorisée jusqu'au 30 juin 2018
(1)	(2)			(B-C)
40	39	34	35	5

(1) Période 2017-2018 : depuis la publication de l'arrêté du 30 juin 2017 jusqu'à la publication de l'arrêté équivalent pour la période 2018-2019 .

(2) article 2 de l'arrêté ministériel du 30 juin 2015 : [Ce maximum annuel sera diminué du nombre des animaux ayant fait l'objet d'actes de destruction volontaire constatés par les agents mentionnés à l'article L. 415-1 du code de l'environnement durant toute la période de validité de l'arrêté visé au premier alinéa du présent article].

Département	Arrêtés de tirs de défense simple En vigueur y compris ceux délivrés au cours de la période précédente	Arrêtés de tirs de défense renforcée		Arrêtés de tirs de prélèvement				Arrêtés de tirs de prélèvement renforcés				Arrêtés de tirs de prélèvement en application de l'Art.427-6			Nombre de loups prélevés	Cas de braconnage	Nombre de loups braconnés	Nombre de loups accidentés	Nombre de loups retrouvés morts naturellement
		Délivrés du 01/07/2017 au 30/06/2018	En vigueur	Délivrés du 01/07/2017 au 30/06/2018	En vigueur	Attaqués	Suspendus	Délivrés du 01/07/2017 au 30/06/2018	En vigueur	Attaqués	Suspendus	Délivrés du 01/07/2017 au 30/06/2018	En vigueur	Suspendus					
Alpes-de-Haute-Provence	277	22	22					4	0						1			1	
Hautes-Alpes	335	39	39	1	0			2	0						9				1
Alpes-Maritimes	129	53	53					6	0						12				1
Ardèche																			
Aude	12																		
Aveyron	6	1	1																
Bouches-du-Rhône																		1	
Cantal																			
Doubs																			
Drôme	127	9	9	1	0													1	
Gard	3																		
Isère	132	4	4	3	0														1
Haute-Loire																			
Hérault	2																		
Lozère	45	3	3																
Marne																			
Meurthe-et-Moselle	6																		
Haute-Marne																			
Meuse																			
Pyénées-Orientales																			
Savoie	124	15	15												7			1	1
Haute-Savoie																1	1		
Var	36	8	8					1	0						5				
Vaucluse	1																		
Vosges	1	2	2																
Vosges-et-Meurthe-et-Moselle		2	2																
Total	1236	158	158	5	0	0	0	13	0	0	0	0	0	0	34	1	1	4	4

Nombre de loups tués suivant la modalité



Evolution du nombre cumulé de loups tués pendant la période de validité de l'AM

